

ECOLE BIZANET ANNE SCOLAIRE 2011/2012
Conseil de section internationale espagnole Mardi 17 janvier 2012

Personnes présentes :

- Hervé Ranville, directeur, Annie Lefrançois, CP, Anne Divisia, CP/CE1, Nathalie Caroff, CE1/CE2, Betty Charenso, CE2/CM1, Victoria Martini, CM1/CM2, Marianne Dagneau, CM2.
- Marta Carrasco enseignante d'espagnol en SI du CP au CM2, Mme Elvira González Comensaña, coordinatrice de la section internationale espagnole à Europole.
- Barbara Martin, Arancha Castro Carrizo, Mr Laget-Thomas, parents délégués.

Personnes excusées :

Philippe de Longevialle, mairie; Jean Claude Turc CM1-CM2, Christophe Fernandez CE1 Sandrine Payan.

Aspects pédagogiques

Le suivi des élèves : il est assuré par une référence commune d'une année sur l'autre, le référentiel européen pour les langues <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference.html>

- La mise en œuvre d'un livret scolaire informatisé dans le cours de cette année scolaire facilitera le partage des informations.

Le déroulement des enseignements : les élèves sont assez turbulents et les classes ne sont pas faciles. Certaines classes sont difficiles cette année même dans les autres disciplines (notamment CP, CM2). L'équipe enseignante de l'école soutient évidemment l'enseignante d'espagnol.

- Le conseil a longuement discuté sur cette question complexe qui met en jeu à la fois les questions d'organisation, de stabilité des professeurs et de pédagogie.

Le travail des élèves :

- Certains élèves ne paraissent pas réellement impliqués dans l'apprentissage de l'espagnol et en viennent à perturber la classe, alors que chaque année, nous refusons, faute de place des candidats motivés et de bon niveau.
- Pour quelques autres élèves, la présence de 4 heures d'espagnol se fait au détriment d'apprentissages fondamentaux avec pour conséquence des difficultés scolaires générales accentuées.

Ces situations seront examinées attentivement lors des conseils des maîtres et des propositions seront faites aux parents si nécessaire.

Le directeur rappelle l'**Art. 5 - JO du 19 mai 1981 et BO n°22 du 4 juin 1981** qui régit les sections internationales :

- "A l'issue de chaque année scolaire, le directeur de l'école, après avis des maîtres français et étrangers exerçant dans la section internationale d'école élémentaire, examine les résultats scolaires de chacun des élèves de la section et prononce leur maintien dans la section ou leur passage dans les classes d'enseignement élémentaire classique. "

Deux suggestions feront l'objet d'une réflexion en petit groupe "parents-enseignants"

- Elaborer une lettre de rentrée qui rappelle chaque année aux parents et aux élèves le cadre et les impératifs de la scolarité en section internationale.
- Demander aux parents s'ils souhaitent que leur enfant poursuive une scolarité en section internationale en fin de CE2 pour mieux gérer le passage CE2/CM1, (en raison d'une différence importante dans les acquisitions due au passage à l'écrit et donc un enseignement plus contraignant et moins ludique).
 - Remarque du directeur à l'issue du conseil ; ce point demande à être réfléchi de façon approfondie car il met en jeu l'implication des élèves et des parents, mais comporte aussi des implications au niveau des apprentissages.

Mme Elvira González Comensaña, coordinatrice de la SI espagnole à Europole et à Bizanet, nous informe que le niveau des élèves de la section internationale de Bizanet au test d'entrée à la CSI n'a pas baissé, au contraire, mais que le nombre d'élèves de Bizanet accepté dépend aussi du nombre et du niveau des candidatures extérieures. Marianne Dagneaux témoigne que les enfants sont nettement moins motivés par passer le test d'entrée que les années antérieures. La section bi-langue de Stendhal concurrence la CSI.

Les projets

- Cette année le projet espagnol s'associe au projet culturel collectif de l'école "Chanson à Voir" de création de clips musicaux à partir d'une chanson de Boris Vian, en français et en espagnol.
- Les mochillas mises en place l'année dernière continuent à circuler et seront développées.
- L'idée d'un séjour linguistique en Espagne pour le Cycle 3 a été suggérée par les représentants de parents : de tels séjours ont déjà eu lieu et les enseignants y sont favorables :
 - les difficultés actuelles de financement des voyages scolaires (plus de subvention du conseil

général) rendent l'aspect financier délicat.

- Ces projets mettent plusieurs années à se monter (au moins d'une année sur l'autre) ce qui repose la question de la nécessité d'un enseignant stable sur la section internationale.

Aspects matériels

Achats de matériel :

- L'année dernière ayant été une grosse année d'investissement (plus de 1000 € de manuels) nous compléterons ponctuellement selon les besoins (matériel collectif et littérature jeunesse). Nous sommes en contact avec un éditeur (S&M) qui cherche à développer son catalogue Espagnol langue étrangère. Le budget de fonctionnement est toujours de 4€/ an par élève.
- Toutes les ressources pédagogiques et documentaires disponibles pour l'espagnol dans l'école sont en cours d'inventaire de façon à créer une base informatisée qui en facilitera l'utilisation (avec l'aide de l'assistant André).

Effectifs et Les admissions 2012/2013

Les effectifs :

En Juin 2011, madame l'Inspectrice d'Académie avait fixé les effectifs pour Bizanet : 20 pour les CP, 21 pour les autres niveaux., avec une liste supplémentaire de 4 élèves en CP et de 1 dans les autres niveaux en cas de désistement avant septembre.

- Les admissions de juin 2011 : 38 candidats, 21 élèves admis : (41 en 2010), 4 désistements remplacés par des élèves en liste supplémentaire. En septembre 2011 : 1 candidat, 1 admis
- **Les effectifs actuels sont de CP – 19 CE1-21- CE2-19 CM1-19 CM2- 20 – 98 élèves.**

Cadrage de madame l'Inspectrice d'Académie

Afin d'assurer un maximum d'équité, une démarche d'harmonisation des tests et des admissions dans les différentes Sections Internationales de Grenoble a été mise en œuvre par l'IA.

- Une mission d'Inspection a eu lieu dans toutes les commissions des SI de Grenoble lors des tests de mai 2011. Le travail des commissions de Bizanet a été apprécié, notamment la qualité des tests, la composition des commissions et la cohérence des notations entre les 2 commissions.
- une actualisation et une harmonisation des tests sera mise en œuvre pour la prochaine session.

Pour 2012/2013 : Une circulaire est en préparation qui fixera un nombre de place maximum pour chaque Section internationale, au niveau de l'école, ainsi que le calendrier des candidatures et des sessions, le contenu du dossier et des tests, etc

La procédure actuelle va donc légèrement évoluer. Il y aura probablement un maximum de 100 élèves pour l'école Bizanet avec une répartition par niveaux proposée par le directeur et décidée par l'IA.

Les perspectives des professeurs pour le fonctionnement de la section :

C'est un dossier très sensible qui n'a pas évolué positivement depuis 2 ans malgré des demandes renouvelées :

La "Section Internationale Espagnole de Grenoble" dispose actuellement de 4 professeures nommées par le ministère dont 1 vacataire "à l'année" pour l'école Bizanet et 3 titulaires stables pour le collège-lycée international.

Dans le passé la présence de 2 professeurs à l'école Bizanet facilitait le travail d'équipe et l'organisation de l'école.

Depuis 2 ans il n'y a plus qu'un seul professeur dans l'école et ce professeur change chaque année. Cela rend l'organisation très délicate (créneaux d'espagnol coupés par des récréations, créneaux de fin d'après midi peu favorables aux apprentissages, organisation délicate avec les heures d'EPS et de Musique) et la mise en place à la rentrée est difficile :

- il faut chaque année découvrir les élèves de 5 classes différentes,
- mettre en place les enseignements sur 5 niveaux de classe,
- s'installer à Grenoble car la nomination intervient au 1^{er} septembre...

Une démarche de demande de nomination d'un enseignant titulaire stable a été renouvelée cette année encore auprès de l'ambassade ; de la part de l'école, des parents d'élèves, de la mairie qui a été sollicitée et s'est engagée à intervenir. Le soutien de l'inspection académique a été sollicité.

La situation économique espagnole rend très improbable la nomination d'un titulaire supplémentaire à Grenoble mais le transfert d'un professeur titulaire de la cité internationale vers l'école Bizanet et la nomination du vacataire sur un des postes du lycée collège résoudrait une partie des difficultés, à enveloppe constante pour le ministère de l'éducation espagnol. C'est dans ce sens que les demandes ont été formulées.